

27 JAN. 2025

CS 13513
44035 NANTES CEDEX



**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**

(articles 653, 662-3° et 726 du code général des impôts)
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : 09/01/2025

CÉDANT(S)	☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	BONDU TONY	
Date de naissance	04/09/1997	
Département et commune, ou Pays de naissance	CHATEAUBRIANT - 44	
Nom du conjoint	CHARLOT FANY	
Adresse courriel		
Régime matrimonial	PACSE	
SOCIÉTÉ :	N° SIREN	Code activité
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	204 La Praie - 44390 SAFFRÉ	
CESSIONNAIRE(S)	☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	DAHAI EMMANUEL	
Date de naissance	29/09/1971	
Département et commune, ou Pays de naissance	FONTENAY LE COMTE - 85	
Nom du conjoint		
Adresse courriel et numéro de téléphone		
Régime matrimonial		
SOCIÉTÉ :	N° SIREN	Code activité f
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	14 Le Bas de la Vigne - 44410 HERIC	
DROITS SOCIAUX CÉDÉS OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE		
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : SARL 1 DAY ENERGIE		
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : PARC DE LA GRAND'HAUE - 10 RUE OLIVIER DE SERRES - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES		
N° SIREN du principal établissement : 9 8 2 1 9 9 7 3 9		
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non		Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : ☐ Oui ☒ Non
		Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du Code général des impôts ? ☐ Oui ☒ Non
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? ☐ Oui ☒ Non		
Précisez, le cas échéant, leur montant :		
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : PARTS SOCIALES		
Nombre total de droits sociaux de la société : 60		Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société :
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 10 PARTS SOCIALES		
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ :		

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
Précédent propriétaire ⁽²⁾ :	Nom : BONDU TONY
	Adresse :
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) :
	Nature :
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	1.000 €
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)	
1.000 € - 3.833 € = -2.833 €	MODE DE PAIEMENT ☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public ☒ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €) ☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)
Prix + Charges ou valeur réelle Abattement Base nette taxable	
Certifié exact, à GRANDCHAMP DES FONTAINES, le 09/01/2025	
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) :	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 S.J).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
	Encaissement
Déclaration n° 2025 C 114	Droits 25€
Valeur taxée 1000€	Pénalités /
Taux de l'impôt 3%	N° E 2025007495
	Date 27/01/2025

27 JAN. 2025

Cachet du service :

CS 13513
44035 NANTES CEDEX



10408*21

**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**

(articles 653, 662-3° et 726 du code général des impôts)
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : 09/01/2025

CÉDANT(S)	☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	BONDU TONY	
Date de naissance	04/09/1997	
Département et commune, ou Pays de naissance	CHATEAUBRIANT - 44	
Nom du conjoint	CHARLOT FANY	
Adresse courriel		
Régime matrimonial	PACSE	
SOCIÉTÉ :	N° SIREN [][][][][][][][][] Code activité [][][][][][][][][]	
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	204 La Praie - 44390 SAFFRÉ	
CESSIONNAIRE(S)	☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	TERRIEN BENOIT	
Date de naissance	19/07/1992	
Département et commune, ou Pays de naissance	ANCENIS	
Nom du conjoint		
Adresse courriel et numéro de téléphone		
Régime matrimonial		
SOCIÉTÉ :	N° SIREN [][][][][][][][][] Code activité [f][][][][][][][][]	
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	rue des Marronniers - 49530 ORÉE D'ANJOU	
DROITS SOCIAUX CÉDÉS OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE		
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : SARL 1 DAY ENERGIE		
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : PARC DE LA GRAND'HAUE - 10 RUE OLIVIER DE SERRES - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES		
N° SIREN du principal établissement : [9][8][2][1][9][9][7][3][9][]		
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non		Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : ☐ Oui ☒ Non
		Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du Code général des impôts ? ☐ Oui ☒ Non
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? ☐ Oui ☒ Non		
Précisez, le cas échéant, leur montant :		
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : PARTS SOCIALES		
Nombre total de droits sociaux de la société : 60		Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société :
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 10 PARTS SOCIALES		
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ :		

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
Précédent propriétaire ⁽²⁾ :	Nom : BONDU TONY
	Adresse :
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) :
	Nature :
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	1.000 €
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)	
1.000 € - 3.833 € = -2.833 €	
Prix + Charges ou valeur réelle	Abattement
Certifié exact, à GRANDCHAMP DES FONTAINES, le 09/01/2025	
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) :	
MODE DE PAIEMENT	
☐ Carte bancaire	
☐ Virement	
☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public	
☒ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €)	
☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 SJ).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
	Encaissement
Déclaration n° 20256115	Droits 256
Valeur taxée 1000 €	Pénalités
Taux de l'impôt 3%	N° E 2025 007496
	Date 27/01/2025